

**MAIRIE
DE
CHAPTELAT**

Nombre de conseillers	
en exercice	19
présents	13
votants	13

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an *deux mille VINGT QUATRE*
le 24 juin

Le Conseil Municipal de la commune de
CHAPTELAT

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de
Madame Julie LENFANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :
18/06/2024**

Présents (13) : Julie LENFANT, Alain LAURENT, Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO, Sébastien DESERBAIS, Nicolas DECHAUX, Marion RABIET, Christian PROVOST, Thierry PEYRAT, Caroline LAVIGNE, Nathalie DUMAINE, Karine LEONARD, Christel MASDIEU, Pascal PARDOUX

Absent ayant donné procuration : 0

Absents (6) :

Katia LAFONT.
Philippe LAURENT.
Christophe BERTRAND.
Ophélie GREGORIO.
Yia MOUA.
Laetitia VERGNE

Secrétaire de séance : Karine LEONARD

I: TARIFS 2024-2025 Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Il vous est proposé de renouveler le même montant de la tarification de l'ALSH la Fabri'K pour l'année 2024 jusqu'au 30 juin 2025.

ALSH	Tarifs journée complète <u>avec repas</u>
CHAPTELAT	14 €
	Hors communes 24€

- Tarif dégressif de 50% pour les autres enfants de la famille.

de 2021 2406-38

Obligation par la CAF de moduler les tarifs en fonction des QF CAF (mise en place d'un tarif progressif basé sur les ressources des foyers) et interdiction de gratuité.

Le quotient familial est calculé pour chaque foyer en divisant ses ressources annuelles (Revenu Fiscal de Référence) par 12 mois et par le nombre de part du foyer (un adulte = 1 ; un enfant = 0.5). Les foyers ne présentant pas leurs justificatifs de revenus seront facturés au quotient familial le plus élevé.

CHAPTELAT (tarifs journée complète avec repas)

Ressources	QF < 501€	500€ < QF < 901€	900€ < QF < 1 101€	1 100€ < QF < 1 301€	1 300€ < QF
Mercredi Journée complète avec repas	12 €	12.5 €	13 €	13.50 €	14 €

HORS-CHAPTELAT (tarifs journée complète avec repas)

Ressources	QF < 501€	500€ < QF < 901€	900€ < QF < 1 101€	1 100€ < QF < 1 301€	1 300€ < QF
Mercredi Journée complète avec repas	22 €	22.50 €	23 €	23.50 €	24 €

Le tarif communal s'applique également aux enfants n'habitant pas Chaptelat mais qui ont :

- Des parents travaillant sur la commune (justificatif à fournir) ou des grands-parents domiciliés sur la commune dont leurs petits-enfants sont scolarisés à l'école de Chaptelat (justificatif de domicile à fournir).

VOTE :

Présents : 13 Procuration : 0

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

La délibération est **ADOPTÉE** à l'unanimité.
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans que dessus
Au registre sont les signatures.
Affiché le
Pour copie conforme
En mairie le :
Madame la Maire

